



Ecole Municipale de Musique et de danse

COVID 19 Guide de reprise des activités septembre 2020

**Dans le contexte actuel d'épidémie de coronavirus, l'EMMD suit les recommandations des services de l'État et de la collectivité.**

**Ces préconisations évoluent en fonction de l'actualité.**

### 1 – RAPPEL DES CONSIGNES SANITAIRES GENERALES

- Respect d'une distance minimale d'1 mètre entre les personnes soit environ 4m<sup>2</sup> par personne :  
1m de distanciation avec masque et 2m de distanciation sans masque
- Lavage approfondi des mains à l'eau ou au savon et lorsque cela n'est pas possible friction au gel hydro-alcoolique
- Usage de mouchoirs et d'essuie-mains à usage unique
- Le port du masque est obligatoire pour les personnes de 11 ans et plus.



### 2 – MESURES APPLIQUEES à L'EMMD

Mesures d'ordre général

### Mesures de protection

- Port du masque obligatoire pour toutes les personnes fréquentant l'établissement à partir de 11 ans dans tous les espaces.

Les personnes fréquentant l'établissement doivent venir équipées de leur propre masque. Les masques ne sont pas fournis par l'établissement.

- Désinfection des mains à l'entrée et à la sortie de l'établissement ainsi qu'à l'entrée et sortie de chaque salle. Du gel hydro-alcoolique est mis à disposition dans toutes les salles mais il est fortement conseillé à chaque élève de disposer de son propre flacon individuel à l'instar de son masque. Le lavage des mains régulièrement, notamment entre chaque cours, est de la responsabilité de chacun.

-Des lingettes sont à disposition des enseignants et des élèves pour la désinfection des surfaces partagées (pupitres, tables, claviers, barres, etc.) après chaque utilisation.

### Entretien et aménagement des locaux

- La circulation dans l'établissement a été aménagée de façon à limiter le croisement des personnes :

- usage de l'escalier A uniquement pour l'accès à l'entresol et 1<sup>er</sup> étage salle 108
- escalier B réservé à l'accès au second étage
- limitation du nombre d'élèves dans certaines salles afin de préserver la distanciation
- une signalétique spécifique est installée pour rappeler le sens de circulation et mesures spécifiques.

- Aération régulière des salles au moins 1/4h toutes les 3 heures par ouverture des fenêtres lorsque les salles en sont dotées. Pour les salles sans fenêtres, ouverture en grand des portes.

- Mesures spécifiques concernant le nettoyage des locaux : les salles seront nettoyées 2 fois par jour voire 3 fois les mercredis notamment. Les agents d'entretien utilisent des produits adaptés et accroissent les protocoles de nettoyage des zones principales de contact (sanitaires, clenches de porte, interrupteurs)

Lorsque la pratique artistique rend impossible le port du masque, il convient d'augmenter la distance de 2 à 5 mètres entre les personnes et si possible d'installer des cloisons plexiglas.

- Limitation de l'accueil du public dans les locaux : il est restreint aux seuls utilisateurs (il est demandé aux parents ou accompagnants des élèves de déposer et reprendre les élèves à l'extérieur de l'établissement). Des rencontres avec les enseignants peuvent être organisées durant l'année sur rendez-vous.

### **Dispositions particulières**

---

#### ACCUEIL

---

Installation d'une cloison plexi pour préserver l'agent d'accueil

Mise à disposition de gel hydro-alcoolique dans le hall

Signalétique spécifique

---

#### SECRETARIAT

---

Installation de cloisons plexi pour préserver les agents et gel hydro-alcoolique et lingettes à disposition du public

Accès limité à une seule personne dans le bureau. Il est demandé aux personnes de s'asseoir sur les sièges installés sur le palier du 1<sup>er</sup> étage pour attendre la prise de contact. Il est demandé de privilégier les outils numériques pour les prises de contact, dépôts de documents, demande de renseignement afin de limiter au maximum la fréquentation des personnes dans le secrétariat. Contact par mail : [musique-danse@talence.fr](mailto:musique-danse@talence.fr)

---

## MUSIQUE

---

### - Cours individuels d'instrument :

Reprises des cours à la normale avec dispositions suivantes :

- Instruments à vent et chant : la pratique n'est pas compatible avec le port du masque. Des cloisons plexi sont installées dans les salles concernées.
- Instruments à claviers et/ou partagés : nettoyage (lavage et/ou désinfection) des mains avant et après utilisation des instruments. Petit matériel pour la désinfection des claviers à disposition des enseignants uniquement
- Pour les percussions : les élèves et étudiants doivent se munir de leur propre matériel (baguettes etc...)
- Pour le chant en musique actuelle, l'utilisation de micros est soumise au nettoyage avant de changer de mains

### - Pratiques collectives

Port du masque par les professeurs et les enfants à partir de 11 ans + désinfection des mains à l'entrée et à la sortie + aération des salles entre les cours avant chaque cours suivant. Cette mesure nécessitera un aménagement des horaires de cours.

- Cours de FM : En fonction de la capacité d'accueil des salles organisation des cours par demi- groupes (planning spécifique fourni par chaque professeur). Toutes les personnes suivant le cours doivent avoir leur propre matériel et leur propre support de cours. Pas de prêt de matériel possible entre les élèves.
- Orchestres : En fonction de la capacité d'accueil des salles organisation des cours par demi- groupes ou/et répétitions par pupitre (planning spécifique fourni par chaque responsable d'orchestre)

Prévoir 1 musicien/pupitre avec son matériel et partitions (pas de prêt de matériel possible entre les musiciens). La distance entre les musiciens doit être de 1 mètre avec masque et 2m sans le masque pour les chanteurs et instrumentistes à vent

• Chœurs et cours de Polyphonies : le port du masque est obligatoire pour les chanteurs et le chef de chœur. Chaque chanteur doit avoir ses propres matériels et partitions. Pas de prêt possible entre les élèves. Le chef de chœur doit respecter une distance de 3 à 5 mètres entre lui et les choristes et il doit porter le masque. Un écran de protection peut être utilisé si nécessaire.

• Musique de chambre : en fonction de la composition des groupes (chanteur ou instrumentiste à vent faisant partie du groupe), une salle suffisamment grande sera proposée afin de respecter la distance d'au moins 2 mètres entre les participants

### -Parcours découverte pour les initiations

Les professeurs interviendront à tour de rôle dans les classes pour présenter les instruments

Acquisition d'un parc instrumental spécifique afin que chaque enfant dispose de son instrument à chaque séance à voir en fonction du budget

---

## DANSE

---

### Mesures de protection

-Le port du masque est non obligatoire pour les cours à condition de respecter une distance de 2 mètres entre les élèves. Limiter les exercices au sol. Prévoir un temps de lavage des mains avant et après les cours.

-Le port du masque est obligatoire hors activité et la distanciation de 1m doit être respectée

-Il est conseillé aux élèves de se munir d'une serviette de toilette ou d'un tapis de sol personnel pour le travail au sol lorsque l'exercice le permet.

-Aménagement des règles d'accueil : Aucune affaire personnelle ne doit être laissée au sol, au portemanteau dans les vestiaires – les élèves doivent arriver en tenue de danse. Il est demandé aux familles de fournir grand sac pouvant contenir les effets personnels. Le sac devra être fermé et marqué au nom de l'élève (prévoir sac plastique pour les chaussures) et déposé dans la salle de danse. Les chaussures sont portées aux pieds dans le couloir ; il s'agit de les mettre dans le sac sur le pas de la porte du studio juste avant d'y entrer. De même, à la sortie du studio, remettre aussitôt les chaussures.

### Entretien et aménagement des locaux

-Nettoyage approfondi et accru des studios, désinfection des sols + sanitaires et vestiaires  
+ nettoyage des barres avec lingettes désinfectantes effectué par les enseignants entre chaque cours

•Studio Léo Lagrange (109 m2) : accueil possible de 12 élèves –Aération et renouvellement de l'air par les fenêtres-Limitation du travail au sol-pour le Hip Hop, obligation de porter des chaussures spécifiques utilisées uniquement dans le studio pour la danse-pour la danse moderne et la danse contemporaine port de chaussettes ou désinfection des pieds si pieds nus

•Studio Gambetta (97 m2) : accueil possible 8 à 10 élèves

- Aménagements envisagés :

A court terme : Brise vue devant la porte fenêtre afin de permettre l'aération lorsque la température le permet

A moyen terme : l'installation de deux Velux mécanisés

A long terme : installation d'une VMC

Vestiaires de danse : accès impossible

Sanitaires : accessible 1 personne à la fois avec masque

---

## Le personnel

---

L'ensemble des équipes (pédagogiques, administratives, accueil, entretien) connaissent et appliquent les gestes barrières, les règles de distanciation physique et les conditions du port du masque pour eux-mêmes et les élèves dont ils ont la charge.

---

## Les parents

---

Les parents et usagers sont informés :

- Des conditions de fonctionnement de l'EMMD et de l'évolution des mesures prises
- De leur rôle dans le respect des gestes barrières en particulier par leurs enfants (explication, fourniture de mouchoirs en papier, fourniture du matériel nécessaire à la pratique artistique selon les disciplines, fourniture de masques et de gel hydro-alcoolique individuel)
- De la surveillance d'éventuels symptômes
- De la nécessité de déclarer la survenue d'un cas déclaré au sein de leur foyer
- Des points d'entrée et sortie
- Des horaires de cours
- De la nécessité de déposer et reprendre leur enfant à l'extérieur des locaux

Extrait du règlement intérieur Titre II LA SCOLARITE-

### II.1 Les cours

*Les élèves sont sous la responsabilité des professeurs pendant le temps du cours auquel ils sont inscrits. Il est recommandé aux parents de venir chercher leurs enfants, surtout les plus jeunes, dès la fin du cours, les professeurs étant dégagés de la responsabilité de l'élève dès que le cours est terminé. Il appartient aux parents de s'assurer de la présence de l'enseignant au moment où ils déposent leur enfant à l'EMMD.*

---

## Les élèves

---

Les élèves sont sensibilisés aux gestes barrières dont l'hygiène des mains et le port du masque  
Ils/elles viennent en cours avec leur propre matériel